Plan ministériel

Agriculture et Agroalimentaire Canada

2017-2018

L'honorable Lawrence MacAulay, C.P., député,
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Plan ministériel 2017-2018

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2017)

Version électronique disponible à l'adresse
www.agr.gc.ca

Numéro de catalogue du gouvernement du Canada : A1-27F-PDF
Numéro international normalisé du livre : 2371-7378
Numéro d'Agriculture et Agroalimentaire Canada : 12594F

Table des matières

Message du ministre 1

Aperçu de nos plans 3

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités 7

- Raison d'être 7
- Mandat et rôle 7

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail 9

Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats 11

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement 15

- Programmes 15
- Services internes 30

Dépenses et ressources humaines 35

- Dépenses prévues 37
- Ressources humaines planifiées 38
- Budget des dépenses par crédit voté 39
- État des résultats condensé prospectif 39

Renseignements supplémentaires 41

- Renseignements ministériels 41
- Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur 44
- Tableaux de renseignements supplémentaires 44
- Dépenses fiscales fédérales 44
- Coordonnées de l'organisation 45

Annexe : définitions 47

Notes en fin d'ouvrage 51

Célébrons **150** *ans d'agriculture*

Agriculture et Agroalimentaire Canada ne célébrera pas uniquement le 150e anniversaire du Canada, mais aussi les 150 ans de son ministère et de la nomination de son premier ministre de l'Agriculture. Le Ministère tiendra des activités et événements dans tout le pays à l'intention de ses employés mais aussi du public, qu'il s'agisse de vidéos, de portes ouvertes ou de plantations d'arbres dans ses centres de recherche.

Message du ministre

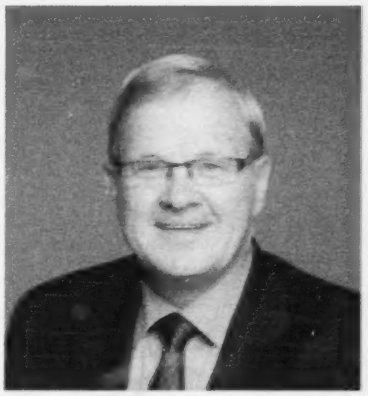

Je suis heureux de présenter le Plan ministériel 2017-2018 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada au Parlement et aux Canadiens. Ce rapport décrit ce que nous accomplissons et les résultats que nous visons pour la prochaine année.

Afin d'améliorer la présentation de rapports à l'intention des Canadiens, nous adoptons un nouveau rapport simplifié, lequel remplace le Rapport sur les plans et les priorités. Le titre du rapport a été modifié afin de tenir compte de son but : communiquer nos objectifs de rendement annuels ainsi que les prévisions au chapitre des ressources financières et humaines afin de livrer ces résultats. Le rapport a aussi été restructuré afin de présenter plus clairement, plus simplement et de façon plus équilibrée les résultats réels que nous tentons d'atteindre, tout en continuant de faire preuve de transparence quant à la façon dont les deniers publics seront utilisés. Nous y décrivons les programmes et les services que nous offrons aux Canadiens, nos priorités pour 2017-2018, et la façon dont notre travail nous permettra d'honorer les engagements indiqués dans notre mandat ministériel et d'atteindre les priorités du gouvernement.

Le secteur agricole et agroalimentaire est un puissant moteur de l'économie du Canada comme en font foi sa contribution de plus de 100,0 milliards de dollars à notre produit intérieur brut et son volume d'exportation de plus de 60,0 milliards de dollars. Il représente le plus grand employeur parmi les industries manufacturières. Les vaillants agriculteurs et transformateurs du Canada fournissent chaque jour des aliments sains de qualité supérieure aux consommateurs du monde entier.

Pour aider à assurer la prospérité et la croissance de cette industrie dynamique, le premier ministre a établi de grandes priorités, y compris le prochain cadre stratégique pour l'agriculture, le commerce, le transport, la science et l'innovation, les changements climatiques, l'élaboration d'une politique alimentaire nationale et la création d'un fonds pour la transformation alimentaire à valeur ajoutée. Nous travaillerons avec le secteur, les provinces, les territoires et nos collègues pour réaliser ces priorités tout en veillant à ce que les points de vue des Canadiens, y compris les jeunes, les femmes, les Autochtones, et les personnes handicapées soient pris en considération.

Afin de bâtir un secteur agricole et agroalimentaire innovateur et compétitif qui peut stimuler la croissance économique et créer des emplois, je continuerai de travailler avec les provinces, les territoires et les intervenants du secteur à la préparation du prochain cadre stratégique qui remplacera Cultivons l'avenir 2 en 2018. Il s'agit de la politique de premier plan qui définit et oriente l'avenir du secteur agricole et agroalimentaire canadien. Nous continuerons de collaborer avec les intervenants de façon à ce que le prochain cadre produise des résultats pour le secteur et le Canada.

Le commerce est essentiel pour un secteur qui exporte environ la moitié de sa production. Les exportations canadiennes de produits agroalimentaires ont atteint un niveau record en 2015. Pour assurer le succès continu du secteur, il faudra ouvrir de nouveaux marchés mondiaux aux produits alimentaires canadiens tout en veillant à ce que les mesures commerciales des autres pays soient fondées sur des principes scientifiques et conformes aux règles commerciales internationales. Dans le cadre de nos missions commerciales, nous ciblerons les principaux marchés en croissance comme ceux de l'Asie, de l'Europe et des États-Unis, notre plus important partenaire commercial.

Le commerce est tributaire d'un solide système de transport. Nous continuerons de travailler avec le secteur pour améliorer l'efficacité du réseau ferroviaire du Canada de manière à répondre aux besoins de croissance futurs.

Comme l'innovation de pointe est cruciale pour le commerce, nous continuerons d'investir dans les découvertes scientifiques en mettant au point de nouveaux outils et de nouvelles technologies qui aideront le Canada à se maintenir à l'avant-garde.

La science aide aussi le secteur agricole à prendre des mesures pour combattre les changements climatiques. Nos investissements soutenus dans la science aideront les agriculteurs à réduire leur empreinte écologique et à protéger les ressources en sol et en eau tout en augmentant leur production et leurs profits.

Enfin, avec le concours du secteur et des Canadiens, nous élaborerons une politique alimentaire nationale faisant la promotion des aliments de qualité supérieure que les agriculteurs canadiens produisent pour les familles du monde entier.

Au moment où le Canada célèbre son 150e anniversaire, l'avenir du secteur agricole et agroalimentaire canadien s'annonce très prometteur. Les agriculteurs et les transformateurs du Canada ont la capacité de répondre à la demande croissante d'aliments grâce à leurs systèmes d'exploitation productifs, innovateurs et durables.

Nous avons un programme d'action ambitieux. Toutefois, j'ai la conviction qu'en collaborant avec nos collègues dévoués du gouvernement, du Ministère et des portefeuilles, et avec les provinces, les territoires, les industries et l'ensemble des Canadiens, nous aiderons le secteur agricole et agroalimentaire du Canada à continuer d'innover, de stimuler la croissance économique et de nourrir le monde entier.

L'honorable Lawrence MacAulay, C.P., député,
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Aperçu de nos plans

Le Ministère a cerné les priorités clés pour 2017-2018 qui correspondent aux engagements indiqués par le premier ministre dans la lettre de mandat au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire[i].

Élaborer un nouveau cadre stratégique pluriannuel pour l'agriculture

Cultivons l'avenir 2[ii], un cadre stratégique d'une durée de cinq ans qui jette les bases des programmes et des services fédéraux, provinciaux et territoriaux, arrivera à échéance le 31 mars 2018. En se fondant sur les leçons tirées des anciens cadres, le prochain cadre améliorera encore davantage la cohérence en matière de politique et de réglementation et établira des objectifs fédéraux, provinciaux et territoriaux précis dans l'ensemble du pays afin de favoriser la croissance durable, l'innovation et la compétitivité du secteur.

Entre autres activités qui favoriseront l'atteinte des résultats, mentionnons la négociation et la signature d'un nouvel accord-cadre multilatéral avec les gouvernements des provinces et des territoires, le travail en collaboration avec les producteurs et les autres gouvernements pour s'assurer que la prochaine série de programmes de gestion des risques de l'entreprise continue à être de nature exhaustive en matière de portée et de répondre aux besoins des producteurs, la négociation et la conclusion d'accords bilatéraux avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que la création et l'annonce de programmes fédéraux et à frais partagés.

Faire progresser et promouvoir les intérêts commerciaux du Canada en matière d'agriculture et soutenir le programme commercial du gouvernement du Canada

L'amélioration des conditions d'accès aux marchés nationaux et mondiaux et la promotion d'un environnement commercial prévisible et stable aideront le secteur à accroître ses exportations et sa compétitivité à l'échelle internationale.

Entre autres activités qui contribueront à l'atteinte des résultats, mentionnons celles qui consistent à aider le secteur à améliorer sa compétitivité en tirant parti des débouchés du marché, à maintenir et à améliorer l'accès aux marchés, à faire progresser et à défendre les intérêts commerciaux du Canada en agriculture sur les plans bilatéral et multilatéral, et à préconiser l'adoption de règles et règlements prévisibles et fondés sur la science.

Investir dans la recherche en agriculture pour appuyer les découvertes scientifiques et l'innovation dans ce secteur, y compris les procédés et les technologies propres et durables

Le soutien de la recherche, la mise au point et des activités de transfert des connaissances aidera à accélérer le rythme de l'innovation pour améliorer la durabilité du secteur et améliorer sa productivité et sa rentabilité.

Entre autres activités qui appuieront la réalisation de résultats, mentionnons celles qui contribuent à la recherche concernant la science et l'innovation dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et à améliorer la coordination des projets et des activités de recherche en matière de technologies propres avec les autres ministères.

Travailler conjointement avec les intervenants pour soutenir les investissements dans la science et l'innovation pour accroître la résilience du secteur face aux changements climatiques

Le soutien des activités de recherche et de développement aidera à améliorer la capacité du secteur à s'adapter aux défis environnementaux, notamment en ce qui concerne les enjeux de conservation et de gestion de l'eau et des sols.

Au nombre des activités appuyant la réalisation des résultats, mentionnons le renforcement des investissements faits en sciences concernant les changements climatiques et la durabilité de l'environnement.

Élaborer une politique alimentaire nationale faisant la promotion d'un mode de vie sain et de la salubrité des aliments

Une politique alimentaire nationale permettra d'instaurer une approche davantage collaborative et intégrée pour l'amélioration de la sécurité alimentaire, une alimentation saine, la promotion de la gérance environnementale au sein du système alimentaire, et le soutien à la croissance durable du secteur de l'agriculture et de l'alimentation.

Les activités favorisant l'atteinte des résultats comprennent l'élaboration d'une politique nationale de l'alimentation en collaborant avec d'autres ministères fédéraux et en consultant les gouvernements provinciaux et territoriaux, le secteur, les principaux intervenants et les Canadiens.

Faire progresser une démarche visant à renforcer l'industrie canadienne de transformation alimentaire

La transformation alimentaire représente un secteur clé de l'économie canadienne. Afin de favoriser la croissance de ce secteur, il sera de mise de prendre des mesures ciblées visant à saisir des occasions de marché et à faire face aux défis.

Parmi les activités qui contribueront à l'atteinte de résultats, mentionnons la consultation auprès des intervenants dans le but de faire progresser les priorités du secteur, le développement de recherches ciblées visant à soutenir l'entrée de nouveaux produits et processus innovateurs, ainsi que l'aide à la mise en œuvre de stratégies de développement de marchés destinées à améliorer la compétitivité au pays et sur la scène internationale.

Appuyer la mise en œuvre du programme du gouvernement du Canada en matière de transports

La mise en œuvre du programme du gouvernement du Canada en matière de transports[iii], qui est un plan stratégique pour renforcer le réseau de transport du Canada pour les 20 à 30 prochaines années, améliorera la fiabilité et l'efficacité des réseaux de transport et la transparence au niveau de la chaîne d'approvisionnement tout en garantissant que les agriculteurs canadiens puissent efficacement acheminer leurs produits sur les marchés.

Entre autres activités qui contribueront à l'atteinte des résultats, mentionnons la mise en œuvre du plan du gouvernement du Canada en matière de transports, et le nouveau cadre de transport ferroviaire des marchandises, l'appui aux investissements dans les infrastructures liées au transport; et le renouvellement du Programme de surveillance du grain.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a été créé en 1868 – un an après la Confédération – en raison de l'importance de l'agriculture pour le développement économique, social et culturel du Canada. Aujourd'hui le Ministère aide à réunir les conditions propices à la rentabilité, à la durabilité et à l'adaptabilité à long terme du secteur agricole canadien. Agriculture et Agroalimentaire Canada appuie le secteur au moyen d'initiatives qui favorisent l'innovation, la compétitivité et la gestion proactive des risques. Son but est de positionner les industries de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels de façon à ce qu'elles puissent réaliser leur plein potentiel en tirant parti des nouveaux débouchés sur les marchés nationaux et internationaux en croissance.

Notre vision

Stimuler l'innovation et faire preuve d'ingéniosité pour créer, dans l'intérêt de tous les Canadiens, une économie agroalimentaire de classe mondiale.

Le 1er juillet 1867, année de la confédération, est la date à laquelle le portefeuille de l'agriculture a été créé et son premier ministre, Jean-Charles Chapais, a été nommé par décret. 2017 célèbre 150 ans depuis ce jalon.

Notre mission

Agriculture et Agroalimentaire Canada oriente la croissance et le développement d'un secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire compétitif, innovateur et durable.

Mandat et rôle

Le Ministère soutient le secteur entre l'agriculteur et le consommateur, entre l'exploitation agricole et les marchés mondiaux et concernent toutes les phases de la production, la transformation et la commercialisation des produits de la ferme, de l'alimentation et agro-industriels. L'agriculture relève d'une compétence partagée au Canada, et le Ministère collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de politiques, de programmes et de services.

Le mandat d'Agriculture et Agroalimentaire Canada repose sur la Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire[iv]. Il incombe aussi au ministre d'appliquer plusieurs autres lois[v], notamment la Loi canadienne sur les prêts agricoles[vi].

Le Ministère est responsable de s'assurer de la collaboration avec les agences et les partenaires de son portefeuille[vii], lesquels sont aussi impliqués dans la réglementation et le soutien de l'agriculture du Canada, y compris le Conseil des produits agricoles du Canada[viii]. Le Ministère

comprend également l'Agence canadienne du pari mutuel[ix], un organisme de service spécial chargé de réglementer et de superviser les activités de pari mutuel dans les hippodromes canadiens. La description des organismes et des partenaires du portefeuille, y compris leur relation avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, se trouve à la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Bien que l'Agence canadienne d'inspection des aliments relève du ministre de la Santé, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable des activités de l'Agence qui ne concernent pas la salubrité des aliments, notamment les questions économiques et commerciales, ainsi que tout l'important travail visant à assurer la santé des animaux et la protection des végétaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur le Ministère, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du Ministère, consulter la lettre de mandat du ministre sur le site Web du premier ministre du Canada[x].

Expérimentation à Agriculture et Agroalimentaire Canada

Par le biais du programme d'assurance des prix du bétail dans l'Ouest, le Ministère a essayé de favoriser l'accès des producteurs de l'Ouest à un outil d'assurance qui les protège contre les baisses imprévues des prix. Les éleveurs de bétail, plutôt que les gouvernements, paient le plein tarif lorsqu'ils contractent une assurance. Un financement fédéral soutient une partie de l'administration du programme et offre un financement déficitaire pour venir en aide à la caisse d'assurance dans le cas où les dommages dépasseraient les primes. Une évaluation des réussites et des défis du programme pilote est en cours, y compris la question à savoir si cette initiative pourrait être étendue.

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail

Le secteur diversifié de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels au Canada est un moteur de la croissance économique, de l'innovation, du commerce et de l'investissement au pays et à l'étranger. Ce secteur contribue de façon importante à l'économie canadienne : en 2015, il a généré environ 108,9 milliards de dollars en activité économique, représentant ainsi 6,6 % du produit intérieur brut du Canada et un emploi sur huit, soit approximativement 2,2 millions de Canadiens (données provenant des tableaux CANSIM de Statistique Canada et de calculs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sur le système agricole et agroalimentaire canadien).

Plus de la moitié de la valeur de la production agricole est exportée. Cette croissance du secteur est en grande partie attribuable à la hausse de la demande mondiale pour des produits agricoles, aux changements des préférences des consommateurs et à l'accès à des marchés nouveaux et émergents, en plus d'un accès continu aux marchés existants. La variabilité des prix des produits agricoles, des prix des intrants agricoles, des taux de change, des coûts de l'énergie et des progrès technologiques présentera à la fois des défis et des possibilités dans les années à venir, tout comme l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. Agriculture et Agroalimentaire Canada doit, pour relever ces défis et saisir les occasions qui se présentent, exploiter pleinement ses relations de collaboration avec ses partenaires commerciaux, et collaborer avec des institutions multilatérales et les partenaires de la chaîne de valeur intérieure.

La science et l'innovation sont essentielles pour maintenir la rentabilité, la compétitivité et la durabilité du secteur agricole et agroalimentaire du Canada et représentent un aspect important pour le programme de croissance du Canada. Le gouvernement, l'industrie et les milieux universitaires ont de plus en plus recours à une approche collaborative pour développer les capacités scientifiques nécessaires pour saisir les occasions clés se présentant au secteur agricole et pour accélérer la transmission de l'information scientifique et technologique à l'appui des stratégies établies par le secteur pour assurer sa réussite.

Le secteur de l'agriculture joue un rôle primordial dans le respect des engagements pris par le gouvernement en matière de croissance propre et de changement climatique. Le prochain cadre stratégique pour l'agriculture s'appuiera sur les cadres précédents pour aborder les questions agroenvironnementales, telles que la conservation du sol et de l'eau, tout en mettant davantage l'accent sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce phénomène. La mise en œuvre et l'adoption de technologies propres viendront appuyer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et permettront d'offrir des occasions de création d'emplois et de croissance économique. Par exemple, le secteur des bioproduits agricoles, incluant les biocombustibles, jouera un rôle déterminant dans le développement de technologies propres et leur utilisation dans d'autres secteurs, notamment celui des transports.

Le fait d'assurer une harmonisation avec le milieu extérieur est un élément crucial pour le rendement du secteur. Au moyen d'une vaste consultation et de son engagement de tous les instants auprès de l'industrie et des Canadiens, notamment les jeunes, les femmes et les Autochtones, Agriculture et Agroalimentaire Canada tente de s'assurer que ses programmes et ses services correspondent aux besoins et aux attentes du secteur tout en tenant compte du contexte actuel de risques et de possibilités.

Vidéo de Canada 150 : Ça ne fait que commencer

Agriculture et Agroalimentaire Canada est fier de contribuer à Canada 150 d'une façon unique en produisant une vidéo présentant la technologie agricole moderne. Filmée en partie à partir d'un drone, cette vidéo montre une moissonneuse-batteuse, guidée par les données du système de positionnement global, qui découpe le logo de Canada 150 dans un champ de blé à Wilcox, en Saskatchewan. Positive et enrichissante, la vidéo touche les quatre thèmes des célébrations de Canada 150 : réconciliation, diversité, environnement et jeunesse.

Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats

Agriculture et Agroalimentaire Canada utilise une approche globale pour cerner, évaluer et contrer les risques susceptibles d'influer sur la capacité du Ministère à remplir son mandat. À titre d'exemples, mentionnons la surveillance de l'environnement opérationnel au moyen d'une analyse environnementale, l'identification des facteurs externes et internes pouvant influer sur le secteur agricole et agroalimentaire et la réalisation des objectifs ministériels. Le profil de risques du Ministère est réexaminé tous les ans pour s'assurer que les risques sont bien documentés et que les réponses appropriées sont définies pour l'année qui vient.

Pour l'exercice financier 2017-2018, les trois domaines qui présentent les risques les plus élevés pour le Ministère, tant au chapitre des probabilités que de l'incidence, sont a) les crises catastrophiques; b) la gestion et la technologie de l'information; et c) la sécurité des renseignements de nature délicate.

Crises catastrophiques

L'environnement opérationnel du Canada en agriculture évolue rapidement et les facteurs qui peuvent mener à des situations d'urgence sont complexes et diversifiés. Bon nombre des facteurs clés influant sur cet environnement opérationnel changeant, mentionnons les changements démographiques et l'évolution des tendances en matière de commerce international, les changements climatiques, la plus grande consolidation, la concentration et l'intégration du secteur agricole canadien, et les changements et les progrès technologiques. Ainsi, il existe un risque que les événements d'urgence aient des implications importantes qui vont au-delà des préoccupations économiques (par exemple, des répercussions sur l'environnement et la santé humaine et la perte de la confiance du public).

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent ensemble pour protéger les ressources agricoles du Canada et améliorer les pratiques actuelles de gestion des urgences. Ils collaborent avec l'industrie pour créer des outils et des méthodes visant à aider, à prévenir ou atténuer les répercussions des urgences en agriculture, à s'y préparer, à intervenir et à s'en rétablir. Afin de soutenir ces efforts, les ministres canadiens fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'agriculture ont, en juillet 2016, adopté un Cadre de gestion des urgences en agriculture au Canada[xi] à leur réunion annuelle. Le cadre de gestion des urgences en agriculture au Canada a été créé pour servir de base en vue d'améliorer l'approche du Canada en matière de gestion des urgences en agriculture. Les ministres ont également adopté une stratégie d'intervention en cas de perturbation des marchés du bétail[xii]. Cette stratégie aide les gouvernements et le secteur de l'élevage à se préparer aux urgences qui entraînent une perturbation des marchés et à intervenir. Elle a été mise au point par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, et l'industrie.

Gestion et technologie de l'information

L'information est la pierre angulaire d'un gouvernement démocratique, efficace et responsable. En conséquence, il faut bien gérer l'information pendant toute la durée de son cycle de vie, pour assurer que le gouvernement est efficace et réceptif. La régie de l'information et de la technologie est donc cruciale pour répondre aux besoins et aux attentes des clients, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement.

L'accent continue d'être mis sur la normalisation et la consolidation des technologies et des services de gestion et de technologie de l'information, en plus de la prise en compte des systèmes vieillissants, ce qui peut avoir pour effet de limiter les ressources et la capacité du Ministère à satisfaire aux exigences émergentes. Un environnement adapté de gestion et de technologie de l'information est essentiel pour appuyer le travail d'Agriculture et Agroalimentaire Canada; tout compromis à ce sujet pourrait influer sur la capacité du Ministère à remplir son mandat.

Sécurité des renseignements de nature délicate

Compte tenu de la croissance des menaces liées à la cybersécurité et de la nécessité pour le Ministère de protéger ses renseignements de nature délicate, il y a un risque que ces renseignements soient la cible de cybermenaces. Les conséquences de ce genre de violations pourraient perturber le travail du Ministère. Agriculture et Agroalimentaire Canada continuera de travailler conjointement avec ses partenaires du gouvernement canadien pour se prémunir contre ses nouvelles menaces et veiller à la mise en œuvre de mesures appropriées.

Le tableau qui suit présente un aperçu des risques organisationnels externes et les occasions issus de facteurs n'étant pas du contrôle du Ministère, les stratégies d'intervention s'y rattachant et les liens avec les programmes et les priorités.

Principaux risques

Risques	Stratégie de réponse aux risques	Lien avec les programmes du Ministère	Lien avec les engagements de la lettre de mandat ou avec les priorités pangouvernementales et ministérielles
Crises catastrophiques La capacité de préparation et d'intervention d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en cas de catastrophes naturelles, d'accidents ou de situations d'urgence qui touchent l'industrie peut avoir des conséquences sur le	Poursuivre les activités de collaboration avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux aux fins du Cadre de gestion des urgences en agriculture. Améliorer les outils visant à soutenir l'approche globale en matière de gestion des urgences, dont la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention en cas de perturbation des marchés du bétail et l'élaboration	Tous les programmes	La totalité des engagements et des priorités énoncés dans la lettre de mandat du Ministère

secteur agricole, agroalimentaire et agro-industriel du Canada ou sur les Canadiens.	d'un Plan de gestion des urgences pour les programmes. Le risque est gérable au moyen des ressources et des capacités existantes. Il est également considéré comme tolérable étant donné les stratégies d'intervention mises en place. Ces stratégies seront supervisées afin de réduire les menaces possibles et présentées dans un rapport deux fois par année afin d'en mesurer l'efficacité et informer l'établissement des priorités et la prise de décisions.		
Gestion et technologie de l'information Il y a un risque que la normalisation et la consolidation progressives des services et des technologies de gestion et de technologie de l'information, de même que le vieillissement des systèmes puissent entraver la prestation des programmes et des services ainsi que la rapidité de proposition de solutions novatrices visant à répondre aux nouvelles exigences en matière d'efficacité opérationnelle.	Mettre en œuvre des mesures visant à améliorer et moderniser l'environnement de gestion et de technologie de l'information pour accroître le rendement et les capacités des services essentiels. Améliorer la détermination et l'établissement des priorités des investissements pour répondre aux exigences et aux tendances nouvelles des programmes en matière de technologies. Le risque est gérable au moyen des ressources et des capacités existantes. Il est également considéré comme tolérable étant donné les stratégies d'intervention mises en place. Ces stratégies seront supervisées afin de réduire les menaces possibles et présentées dans un rapport deux fois par année afin d'en mesurer l'efficacité et informer l'établissement des priorités et la prise de décisions.	Tous les programmes	La totalité des engagements et des priorités énoncés dans la lettre de mandat du Ministère
Sécurité des renseignements de nature délicate Il y a un risque que des cybermenaces, des limitations dans les capacités ou les contrôles, ou encore qu'un manque de sensibilisation à l'égard des procédures aient une incidence sur les renseignements de nature délicate d'Agriculture et	Élargir l'environnement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à la protection des renseignements classifiés et améliorer les outils relatifs à la politique sur la sécurité. Accroître la sensibilisation et la formation obligatoire du personnel. Le risque est gérable au moyen des ressources et des capacités existantes. Il est également considéré comme tolérable étant donné les stratégies d'intervention	Tous les programmes	La totalité des engagements et des priorités énoncés dans la lettre de mandat du Ministère

Agroalimentaire Canada	mises en place. Ces stratégies seront supervisées afin de réduire les menaces possibles et présentées dans un rapport deux fois par année afin d'en mesurer l'efficacité et informer l'établissement des priorités et la prise de décisions.		

Expérimentation à Agriculture et Agroalimentaire Canada

Dans le cadre de la modernisation des services, le Ministère a récemment travaillé avec un laboratoire de service du gouvernement sur une séance de pensée collaborative pour améliorer la conception et la prestation du programme de groupes de travail d'agro-science (les groupes de travail permettent aux organismes agricoles dirigés par l'industrie de mobiliser des ressources scientifiques pour soutenir l'innovation, la rentabilité et la compétitivité du secteur). Les groupes de travail reçoivent un financement sous forme de contribution pour collaborer avec les universités, le gouvernement et l'industrie afin de poursuivre la recherche et l'innovation dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Les dirigeants des groupes de travail, ainsi que le personnel du ministère, les chercheurs universitaires et les autres ministères du gouvernement, ont été invités à créer conjointement de nouvelles approches afin de simplifier les exigences de demande, la présentation des rapports financiers et la présentation des rapports de rendement et de résultats.

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

Programmes

Programme 1.1 : Gestion des risques de l'entreprise

Description : Agriculture et Agroalimentaire Canada a une série complète de programmes de gestion des risques de l'entreprise pour donner aux producteurs de meilleurs outils et le savoir-faire nécessaire pour gérer les risques de l'entreprise. Cette série de programmes offre aux agriculteurs un soutien pour des pertes de revenus, un cadre d'indemnisation en cas de catastrophe et une assurance pour les protéger contre les pertes de production causées par des catastrophes naturelles incontrôlables ainsi que la recherche, le développement, la mise en œuvre et l'administration de nouveaux outils de gestion des risques agricoles. En plus de la série de la gestion des risques de l'entreprise, Agriculture et Agroalimentaire Canada offre aux producteurs une aide sous forme de garanties financières pour faciliter la commercialisation de leurs produits lorsque la conjoncture du marché et des prix sont plus favorables.

Faits saillants de la planification

En 2017-2018, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continueront d'offrir une série de programmes de gestion des risques de l'entreprise dans le cadre de Cultivons l'avenir 2[ii], notamment les programmes Agri-stabilité[xiii], Agri-investissement[xiv] et Agri-protection[xv], et le cadre Agri-relance[xvi]. Cette série de programmes fournit aux agriculteurs un soutien en cas de pertes de revenus, une protection en cas de pertes de production attribuable à des risques naturels incontrôlables et un cadre d'aide en cas de catastrophe.

Le gouvernement fédéral va continuer à appuyer la recherche, l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux outils de gestion des risques par l'entremise du programme des Initiatives Agri-risques[xvii]. L'aide comprendra notamment le programme d'assurance des prix du bétail dans les provinces de l'Ouest.

Le gouvernement fédéral va également continuer à fournir aux producteurs les programmes suivants de garantie complémentaire de prêts : le programme de la Loi canadienne sur les prêts agricoles[xviii], le Programme de paiements anticipés[xix] et le Programme de mise en commun des prix[xx].

En juillet 2016, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux se sont réunis pour déterminer les objectifs globaux et les domaines prioritaires du prochain cadre stratégique pour l'agriculture. Ils se sont mis d'accord, par la Déclaration de Calgary[xxi], sur six domaines prioritaires, dont l'un consiste en la gestion des risques et à notamment s'assurer de continuer d'offrir aux producteurs

divers programmes de gestion des risques de l'entreprise qui ont une grande portée et qui aident à gérer efficacement les répercussions des pertes de production, des cas graves d'instabilité des marchés, des phénomènes extrêmes et des catastrophes, tout en améliorant la participation, la rapidité d'exécution, la simplicité et la prévisibilité.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont fourni l'occasion au secteur de formuler ses commentaires sur la série de programmes de gestion des risques de l'entreprise en préparation du prochain cadre stratégique pour l'agriculture, et va continuer cet engagement en 2017-2018. Bien qu'il y ait eu des discussions concernant toute la série de programmes, l'accent a été mis sur l'augmentation de la participation au programme Agri-stabilité pour s'assurer qu'il demeure un outil de gestion des risques efficace. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux s'attendent à parvenir à un accord sur l'orientation des programmes en 2017-2018 et à ce que tous les programmes de gestion des risques de l'entreprise, en vertu du prochain cadre stratégique, soient mis en œuvre d'ici le 1er avril 2018.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Réduction des pertes de revenus que subissent les producteurs	Le revenu net de marché des producteurs pour l'année en cours plus les paiements des programmes de gestion des risques de l'entreprise, exprimés en pourcentage de la moyenne des cinq années précédentes	85	31 mars 2018	132	118	Non disponible
Réduction des pertes de revenus que subissent les producteurs	Pourcentage de producteurs qui considèrent que la série de programmes de gestion des risques de l'entreprise est un outil efficace pour gérer les risques de l'entreprise	70	31 mars 2018	Non applicable	72 (Mesuré une seule fois par cadre. Sondage réalisé en 2013)	72 (Mesuré une seule fois par cadre. Sondage réalisé en 2013)
Réduction des pertes de revenus que subissent les producteurs	Pourcentage de satisfaction des producteurs à l'égard de la prestation des programmes de gestion des risques de l'entreprise	70	31 mars 2018	Non applicable	Les progrès réalisés à ce jour indiquent que l'objectif sera atteint	Indicateur à mesurer dans le sondage de 2017

Remarque : Les résultats réels de 2013-2014 ne s'appliquent pas puisque les résultats attendus ont commencé à être indiqués en 2014-2015. Les indicateurs du rendement des programmes de gestion des

risques de l'entreprise comportent un délai de deux ans, c'est-à-dire que les résultats de 2015-2016 ne seront pas disponibles avant l'automne 2017.

Le premier indicateur de rendement indique la capacité des programmes de gestion des risques de l'entreprise à aider à stabiliser les revenus au fil du temps. Le calcul est effectué en tenant compte du revenu du marché net et des programmes de gestion des risques de l'entreprise de la moyenne des cinq années précédentes. Les résultats réels pour 2013-2014 et 2014-2015 sont plus élevés que l'objectif de 85, car les conditions du marché étaient plus fortes, ce qui s'est traduit par des revenus du marché nets élevés.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
1 306 311 287	1 306 311 287	664 401 696	664 401 696

Les dépenses prévues diminuent de l'exercice 2017-2018 à 2018-2019 puisque les autorisations de financement du cadre stratégique de Cultivons l'avenir 2 expirent à la fin de 2017-2018. Un nouveau cadre stratégique est en cours d'élaboration et le montant du financement n'a pas encore été déterminé.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
366	366	366

Les autorisations de financement de Cultivons l'avenir 2 expirent à la fin de 2017-2018. Le cadre stratégique qui remplacera Cultivons l'avenir 2 est en cours d'élaboration, et le nombre d'équivalents temps plein devrait demeurer stable.

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur[xxii] sont disponibles sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et dans l'InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada[xxiii].

Programme 1.2 : Accès aux marchés, négociations, compétitivité du secteur, et systèmes d'assurance

Description : Agriculture et Agroalimentaire Canada vient en aide à l'industrie et lui offre les outils nécessaires à son succès commercial dans le but de maximiser la rentabilité et la compétitivité à long terme du secteur. Afin d'atteindre cet objectif, et ce, en étroite collaboration avec le secteur canadien de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels, Agriculture et Agroalimentaire Canada garantit l'accès aux marchés, facilite les activités menées par l'industrie visant à développer les marchés internationaux et les systèmes d'assurance, et fournit des renseignements afin d'aider l'industrie à se placer dans une bonne position pour tirer profit des débouchés commerciaux et maximiser son rendement, tant au Canada qu'à l'étranger. Les systèmes d'assurance incluent les normes, les systèmes et les outils pour la salubrité des

aliments, la biosécurité, la traçabilité, la surveillance, le bien-être animal, et les autres attributs du marché.

Faits saillants de la planification

Le Ministère, qui convient de l'importance des marchés mondiaux pour la croissance durable et la rentabilité du secteur canadien de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels, fera progresser les intérêts commerciaux du Canada et appuiera le programme du gouvernement du Canada en matière commerciale pour accroître et diversifier les échanges commerciaux et les investissements. Le Ministère entreprend un certain nombre d'activités pour contribuer à un environnement commercial prévisible et stable en maintenant et en élargissant l'accès à des marchés clés, en défendant et en faisant progresser les intérêts commerciaux du Canada dans le secteur agricole, notamment dans le contexte de négociations commerciales, et en faisant la promotion de règles et règlements scientifiques à l'échelle internationale. Entre autres activités, mentionnons la négociation, la ratification et la mise en œuvre d'accords commerciaux et la capacité pour le secteur de saisir les occasions qui se présentent grâce à une amélioration de l'accès aux marchés. La collaboration avec le secteur laitier permettra d'éclairer l'élaboration de deux nouveaux programmes (jusqu'à 350,0 millions de dollars en financement) en vue d'accroître la capacité concurrentielle du secteur de la transformation des produits laitiers et du secteur des produits laitiers de la ferme, en prévision de l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.

Le Ministère mènera aussi des activités clés de développement sectoriel tout en appuyant la mise au point de systèmes et de normes d'assurance. En partenariat avec les provinces et les territoires, le Ministère aidera le secteur à soutenir la concurrence en fournissant de l'information sur les marchés, des études, des analyses et des conseils stratégiques.

Le Ministère continuera d'appuyer les tables rondes sur les chaînes de valeur à titre de principal forum de l'industrie et du gouvernement pour traiter des possibilités en matière d'innovation et de compétitivité des produits de base clés au sein du secteur agricole.

Agriculture et Agroalimentaire Canada s'efforce continuellement de renforcer les activités relatives à l'accès aux marchés, au développement des marchés et au développement du secteur intérieur offertes dans le cadre de Cultivons l'avenir 2[ii]. Cela comprend des améliorations continues aux rapports sur le rendement afin d'assurer que l'ensemble des activités et des réussites soient indiquées de façon efficace et cohérente, en plus de continuer de renforcer le rendement et les activités du Ministère.

Pour aider les producteurs canadiens à protéger leurs cultures contre les ravageurs, tels que les drosophiles à ailes tachetées, et les maladies, telles que la brûlure de l'épi causée par le fusarium (une maladie grave des grains céréaliers), le Ministère appuiera la mise en œuvre de technologies et de techniques qui visent à lutter efficacement contre les ravageurs tout en réduisant les risques que présentent les pesticides pour l'environnement et la santé humaine. Le Ministère travaillera en collaboration avec l'industrie et les organismes de réglementation, tant au pays qu'à

l'étranger, pour produire des données scientifiques qui sont partagées avec Santé Canada afin de simplifier le processus réglementaire pour déterminer la sécurité et l'acceptabilité de l'utilisation de nouveaux pesticides. Afin d'améliorer la compétitivité du secteur, le Ministère travaillera en collaboration avec des partenaires mondiaux pour obtenir un accès équivalent pour les producteurs canadiens aux nouvelles options de lutte contre les ravageurs. Les nouvelles options de lutte contre les ravageurs aident les producteurs à accéder aux marchés mondiaux et à y être compétitifs, ce qui permettra d'augmenter les exportations, d'accroître la rentabilité et de créer plus d'emplois pour les Canadiens.

Troisième Sommet mondial sur les usages limités

Agriculture et Agroalimentaire Canada tiendra le troisième Sommet mondial sur les usages limités en 2017. Ce sommet, avec des participants de plus de 40 pays mettra en relief les collaborations dans le monde pour résoudre des problèmes et aider les producteurs de cultures spéciales (fruits et légumes, noix, fruits séchés, horticulture et pépinières, dont la floriculture) d'avoir accès à des outils modernes et sécuritaires, et d'avoir des produits plus écologiques et efficaces, pour les aider dans leurs cultures et faciliter les échanges commerciaux entre nations.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Le secteur agricole et agroalimentaire canadien s'adapte aux occasions et aux risques du marché	Valeur des exportations totales de produits agricoles et agroalimentaires (y compris les produits de la mer) (milliards de dollars) Données de référence en 2014-2015 : 56,4 milliards de dollars	56,4	31 décembre 2017	Non applicable	56,4 milliards de dollars en 2014; une augmentation de 12,0 % par rapport à 2013	61,6 milliards de dollars en 2015, soit une augmentation de 9,1 % par rapport à 2014

Remarque : Les résultats réels de 2013-2014 ne s'appliquent pas puisque les résultats attendus ont commencé à être indiqués en 2014-2015.

Le Ministère a atteint et dépassé l'objectif de 56,4 milliards de dollars en exportations en 2014-2015 et en 2015-2016. L'augmentation de la valeur est attribuable aux prix plus élevés et au volume relatif à 2014-2015.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
173 414 582	173 414 582	32 424 669	32 592 193

Les dépenses prévues diminuent de l'exercice 2017-2018 à 2018-2019 puisque les autorisations de financement du cadre stratégique de Cultivons l'avenir 2 expirent à la fin de 2017-2018. Un nouveau cadre stratégique est en cours d'élaboration et le montant du financement n'a pas encore été déterminé.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
407	407	407

Les autorisations de financement de Cultivons l'avenir 2 expirent à la fin de 2017-2018. Le cadre stratégique qui remplacera Cultivons l'avenir 2 est en cours d'élaboration, et le nombre d'équivalents temps plein devrait demeurer stable.

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur[xxii] sont disponibles sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et dans l'InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada[xxiii].

Programme 1.3 : Conseil des produits agricoles du Canada

Description : Institué par l'entremise de la Loi sur les offices des produits agricoles, le Conseil des produits agricoles du Canada est un organisme de surveillance qui relève du Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. La Loi sur les offices des produits agricoles permet la création d'offices nationaux de commercialisation, qui ne sont pas assujettis à la Loi sur la concurrence, ainsi que d'offices de promotion et de recherche. Le Conseil des produits agricoles du Canada supervise ces offices afin de s'assurer que le système de gestion de l'offre pour la volaille et les œufs ainsi que les activités de promotion et de recherche pour le bovin de boucherie fonctionnent dans le meilleur intérêt de tous les intervenants; des producteurs aux consommateurs et sont en mesure d'évoluer pour relever les défis actuels et futurs. Le Conseil des produits agricoles du Canada prodigue également des conseils et recommandations au ministre, collabore avec les organismes de surveillances provinciaux et travaille de façon active avec le Ministère ainsi que les organismes qui relèvent du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Faits saillants de la planification

Le Conseil des produits agricoles du Canada[viii] (le Conseil) va continuer à faire progresser ses priorités législatives et réglementaires ainsi qu'il est mentionné dans son Plan stratégique de 2015–2018[xxiv]. Le Conseil s'assurera que les offices de commercialisation vont continuer de fonctionner selon leur cadre réglementaire et maintenir le secteur de l'agriculture efficace et compétitif et à en faire la promotion. Le Conseil va poursuivre son travail auprès des offices de commercialisation pour établir un mécanisme public de production de rapports. En collaboration avec les régies agroalimentaires provinciales, le Conseil poursuivra ses bonnes relations avec ses homologues provinciaux, et un dialogue suivi et ouvert. Le Conseil continuera à mobiliser les groupes-produits et à partager les renseignements sur la promotion et les organismes de recherche. Il continuera aussi de travailler avec les offices provinciaux de commercialisation pour s'assurer que ceux qui disposent d'une ordonnance de délégation de pouvoirs en vertu de la Loi sur la commercialisation des produits agricoles[xxv] connaissent leurs obligations et font un usage adéquat de ces pouvoirs.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Tous les règlements et ordonnances reçus sont examinés par le Conseil des produits agricoles du Canada sans tarder conformément au paragraphe 7 (1) d) de la Loi sur les offices des produits agricoles[xxvi]	Pourcentage d'ordonnances et règlements examinés dans les six mois de la réception	95	31 mars 2018	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Tous les règlements et ordonnances reçus sont examinés par le Conseil des produits agricoles du Canada conformément au paragraphe 7 (1) e) de la Loi sur les offices des produits agricoles	Pourcentage d'ordonnances et règlements examinés dans les six mois de la réception	95	31 mars 2018	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Le Conseil des produits agricoles du Canada effectue le traitement des plaintes reçues de personnes directement touchées par les opérations d'un organisme, conformément au paragraphe 7 (1) f) de la Loi sur les offices des produits agricoles	Délai moyen de traitement	12 mois	31 mars 2018	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Le Conseil des produits agricoles du Canada tient des audiences publiques : si l'on doit enquêter sur le bien-fondé de l'établissement d'un organisme; si le Conseil examine un projet de marketing ou un projet de recherche et de promotion; si le gouverneur en conseil ou le ministre ordonne au conseil de tenir des audiences publiques. Conformément au paragraphe 8 de la Loi sur les offices des produits agricoles	Délai moyen de traitement	12 mois	31 mars 2018	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Remarque : Les résultats réels de 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ne s'appliquent pas puisque les résultats attendus commenceront à être indiqués en 2017-2018.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
3 008 456	3 008 456	3 008 456	3 008 456

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
26	26	26

Les renseignements sur ce programme, connu sous le nom de Conseil national des produits agricoles, sont disponibles dans l'InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada[xxiii].

Programme 2.1 : Sciences, innovation, adoption et durabilité

Description : Agriculture et Agroalimentaire Canada contribue à l'innovation et la durabilité du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels par le biais d'activités scientifiques et connexes ayant pour but d'accroître la rentabilité des produits, des services, des procédés et des marchés nouveaux et existants. Agriculture et Agroalimentaire Canada effectue de la recherche, du développement et du transfert des connaissances qui accroissent la résilience du secteur, favorisent la découverte de domaines prometteurs pour le

secteur, contribuent à la position compétitive de ce dernier et facilitent la prise de décisions éclairées et coordonnées. Agriculture et Agroalimentaire Canada favorise la planification intégrée, la mobilisation de l'industrie, du gouvernement et des universités ainsi que la collaboration pour accélérer la transmission de l'information scientifique et technologique dans le continuum de l'innovation, et ce, à l'appui des stratégies établies par l'industrie pour assurer sa réussite. Les agriculteurs, les agroentrepreneurs et les agroentreprises sont soutenus dans leurs efforts visant à adopter de nouvelles technologies et à commercialiser de nouveaux produits et services. Les recherches exploratoires et transformationnelles permettent de cerner les débouchés durables à venir et de préparer le secteur en vue des nouvelles possibilités et des nouveaux défis.

Faits saillants de la planification

Le développement et la science dirigées par Agriculture et Agroalimentaire Canada vont aider à mieux comprendre les défis et les possibilités qui se présentent au secteur ainsi qu'à transformer les connaissances scientifiques en produits, en processus et en pratiques agricoles pouvant être utilisés par le secteur pour améliorer sa compétitivité, sa durabilité et sa rentabilité. Le Ministère va continuer d'affecter des ressources à la recherche axée sur les découvertes soutenant la productivité et l'efficacité du secteur. Les activités de recherche et de transfert des connaissances aideront le secteur à profiter des débouchés commerciaux, à élaborer des produits ayant les caractéristiques qui répondent aux besoins des consommateurs et à utiliser des données scientifiques pour maintenir les marchés et y avoir accès.

Le Ministère va travailler avec les provinces et les intervenants pour aider à améliorer le partage de l'information et des technologies, éviter la réalisation de travail en double en matière de recherche et d'innovation et orienter les investissements sur les domaines prioritaires. Pour s'assurer que la capacité scientifique soit maximisée et axée sur les besoins du secteur agricole, Agriculture et Agroalimentaire Canada travaillera avec le secteur, les universités et autres gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin de mieux coordonner la recherche, le développement et le transfert des connaissances et de déterminer les ensembles de compétences scientifiques requis pour assurer la réussite du secteur.

En 2017-2018, le Ministère va continuer de soutenir la recherche dirigée par l'industrie correspondant aux besoins du secteur agricole par l'intermédiaire des Projets agro-scientifiques et des groupes agro-scientifiques dans le cadre de Cultivons l'avenir 2[ii] du programme Agri-innovation[xxvii] dont les initiatives comprennent le travail des chercheurs du Ministère pour et avec le secteur, ainsi qu'une contribution financière du gouvernement à l'industrie. Ces initiatives soutiennent la recherche, le développement et le transfert des connaissances avant la commercialisation qui donnent lieu à l'innovation. Les activités sous le volet Facilitation de la commercialisation et de l'adoption[xxviii] du programme Agri-innovation continueront d'accélérer les aspects de démonstration, commercialisation et adoption de produits, de technologies, de procédés ou de services agricoles novateurs afin d'accroître la compétitivité du secteur.

Le Ministère va réaliser les engagements pris dans le budget de 2016 visant à soutenir la recherche avancée en génomique agricole. Cet engagement à investir dans de l'équipement et des connaissances spécialisées va accélérer l'analyse de l'ADN et l'enregistrement numérique des collections physiques du Ministère (spécimens dont des plantes vasculaires, des champignons, des bactéries et des invertébrés tels des insectes, des arachnides et des nématodes). Il soutiendra la recherche dans les domaines prioritaires, notamment les changements climatiques et l'identification et la prévention rapides des menaces biologiques pour la production agricole canadienne qui risquent d'avoir une incidence sur les exportations. Le Ministère va saisir des données sur 1 690 000 objets, enregistrer 700 000 images à haute résolution et les données de séquence de 23 565 objets. Cette initiative permettra d'obtenir des renseignements précieux pour soutenir les marchés d'exportation du Canada et aider à protéger la chaîne d'alimentation du Canada contre les ravageurs et les maladies. L'intégration et la diffusion publique d'une partie importante des données des collections du Ministère constitueront une ressource importante rendue disponible grâce à l'infrastructure numérique du Canada, et qui rendra possible la réalisation d'analyses poussées et complexes ainsi que l'élaboration de modèles scientifiques de prévision en matière de changements climatiques et de gestion des luttes contre les maladies et les ravageurs.

Agriculture et Agroalimentaire Canada va mettre à jour ses stratégies concernant le secteur des sciences de façon à refléter les engagements de la lettre de mandat du ministre[i], à appuyer le secteur de l'innovation dans des domaines comportant des technologies propres et traitant des possibilités et des défis en matière environnementale et de changement climatique. Les stratégies liées au secteur des sciences décrivent les objectifs et les domaines d'intérêt du Ministère en matière de recherche, de développement et de transfert, fournissent un cadre permettant aux scientifiques de proposer des domaines de travail et décrivent le rôle étant joué avec les autres organismes, soit la nature de la relation ou de la collaboration.

Le Ministère va tirer profit des propositions de recherche en collaboration en cours de développement avec les autres ministères, le milieu universitaire et le secteur, pour soutenir les technologies propres et réduire les émissions des gaz à effet de serre issus de l'agriculture.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Secteur agricole et agroalimentaire qui met à profit la science pour améliorer l'efficacité de l'agriculture, accroître la disponibilité de nouveaux produits	Valeur ajoutée agricole nette (milliards de dollars) Le compte de la valeur ajoutée agricole est conçu pour fournir une mesure annuelle de la valeur du	12,3	31 mars 2018	Non applicable	13,9 (durant l'année civile 2014) Remarque : L'estimation est fondée sur le calcul fait par Agriculture et Agroalimentaire Canada des	17,4 (durant l'année civile 2015)

et contribuer à l'économie canadienne	revenu découlant de la production de produits et de services agricoles. Les statistiques servent à évaluer la situation de l'industrie agricole et à établir des options en matière de politiques				données publiées par Statistique Canada sur les recettes monétaires agricoles et les revenus agricoles nets	

Remarque : Les résultats réels de 2013-2014 ne s'appliquent pas puisque l'indicateur de rendement a commencé à être indiqué en 2014-2015.

La progression importante de la valeur ajoutée nette en 2015 en comparaison avec le calcul d'Agriculture et d'Agroalimentaire Canada en 2014 peut être attribuée à l'augmentation de la valeur de production. La modification des facteurs de production (par exemple, les dépenses, la dépréciation et les stocks) peut avoir un effet important sur la valeur ajoutée nette. Au cours des dernières années, la valeur de la production a augmenté plus rapidement que les dépenses, ce qui entraîne une augmentation dans la valeur ajoutée du secteur. Cette situation pourrait être attribuable en partie à l'accroissement de la production pour certaines cultures de plus grande valeur et à la croissance globale du rendement/de la production dans les secteurs de la culture et du bétail. Cette croissance s'est produite à un moment où le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain était favorable, contribuant à maintenir des prix favorables au Canada alors même que les prix mondiaux des produits de base avaient fléchi.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
563 745 548	563 745 548	296 694 102	292 790 893

Les dépenses prévues diminuent de l'exercice 2017-2018 à 2018-2019 puisque les autorisations de financement du cadre stratégique de Cultivons l'avenir 2 expirent à la fin de 2017-2018. Un nouveau cadre stratégique est en cours d'élaboration et le montant du financement n'a pas encore été déterminé. Les diminutions s'expliquent également par l'échéance de l'Initiative fédérale liée aux infrastructures à la fin de 2017-2018 et de l'Initiative de recherche et de développement en génomique à la fin de 2018-2019.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
2 556	2 567	2 567

L'augmentation du nombre d'équivalents temps plein prévus entre 2017-2018 et 2018-2019 sert à appuyer les volets génomiques, numérisation et mobilisation des données relatifs aux collections biologiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, comme annoncé dans le budget de 2016. Les autorisations de financement de Cultivons l'avenir 2 expirent à la fin de 2017-2018. Le cadre stratégique qui remplacera Cultivons l'avenir 2 est en cours d'élaboration, et le nombre d'équivalents temps plein devrait demeurer stable.

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur[xxii] sont disponibles sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et dans l'InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada[xxiii].

Renforcer la recherche environnementale dans le domaine de l'agriculture

Le ministre Lawrence MacAulay a annoncé qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada rouvrira la ferme expérimentale de Frelighsburg au Québec au début du printemps 2017. La ferme expérimentale de Frelighsburg accueillera les activités de recherche de calibre mondial qui sera axée sur le développement de nouvelles technologies propres en vue d'aider à protéger les ressources en eau et sol du Canada, en plus d'aider les producteurs à cultiver de façon durable. Les chercheurs mettront au point de nouveaux outils et techniques en matière de biovigilance (leur permettant de détecter et de contrer les menaces biologiques pour les cultures), l'agriculture de précision et de gestion des cultures.

Programme 2.2 : Capacité de l'industrie

Description : Ce programme permet au secteur et aux entreprises d'accroître leur capacité de réussir à long terme dans un monde compétitif et axé sur le marché. Le programme encourage l'utilisation de pratiques de gestion d'entreprise éprouvées, tout en permettant aux entreprises du secteur de comprendre leur situation financière, de rester rentables et d'investir, au besoin. Il favorise une participation accrue des jeunes agriculteurs ou des agriculteurs débutants, des clients des Premières nations et des clients de certains sous-secteurs en transition. Le programme appuie également le secteur et ses entreprises afin d'améliorer l'accès aux infrastructures clés.

Faits saillants de la planification

Agriculture et Agroalimentaire Canada continuera d'aider le secteur et les entreprises à réussir à long terme en encourageant l'utilisation de saines pratiques de gestion. Le Ministère aidera aussi les entreprises à comprendre leur situation financière, à être rentables et à investir là où il le faut. Par exemple, conformément à la Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole[xxix], le programme Capacité de l'industrie continuera d'offrir son Service de médiation en matière d'endettement agricole[xxx] aux agriculteurs qui éprouvent des difficultés financières, et à leurs créanciers, afin de parvenir à une entente acceptable de part et d'autre.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Le secteur augmente sa capacité de résilience et d'autonomie	Maintenir ou augmenter le pourcentage d'exploitations agricoles ayant des flux de trésorerie disponibles élevés	55	31 mars 2028	Non applicable	58 Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes 2013, et les calculs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada Remarque : Le flux de trésorerie disponible représente l'encaisse disponible après le paiement des dépenses pour l'exploitation agricole, y compris la dette agricole	58

Remarque : Les résultats réels de 2013-2014 ne s'appliquent pas puisque les résultats attendus ont commencé à être indiqués en 2014-2015.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
61 514 447	61 514 447	16 949 708	16 949 708

Les dépenses prévues diminuent de l'exercice 2017-2018 à 2018-2019 puisque les autorisations de financement du cadre stratégique de Cultivons l'avenir 2 expirent à la fin de 2017-2018. Un nouveau cadre stratégique est en cours d'élaboration et le montant du financement n'a pas encore été déterminé.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
125	66	66

Le nombre d'équivalents temps plein diminue en 2018-2019 étant donné que le programme de pâturages communautaires est censé prendre fin au terme de l'exercice de 2017-2018. Les autorisations de financement de Cultivons l'avenir 2 expirent à la fin de 2017-2018. Le cadre stratégique qui remplacera

Cultivons l'avenir 2 est en cours d'élaboration, et le nombre d'équivalents temps plein devrait demeurer stable.

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur[xxii] sont disponibles sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et dans l'InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada[xxiii].

Programme 2.3 : Agence canadienne du pari mutuel

Description : L'article 204 du Code criminel du Canada confère au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire la responsabilité de prendre des règlements permettant la tenue de pari mutuel licite sur les courses de chevaux au Canada. L'Agence canadienne du pari mutuel est un organisme de service spécial d'Agriculture et Agroalimentaire Canada qui est chargé d'approuver et de superviser les paris mutuels effectués dans les hippodromes et les salles de pari à l'échelle du Canada et qui a pour objectif de s'assurer que le tout s'y déroule de manière équitable pour les parieurs. Les coûts rattachés aux activités de l'Agence canadienne du pari mutuel sont recouvrés au moyen d'un prélèvement fixé à 0,8 % sur chaque dollar d'un pari engagé au Canada sur les courses de chevaux. Les plans stratégiques de l'Agence canadienne du pari mutuel visent à permettre la réglementation et la supervision des activités de pari mutuel sur les courses de chevaux de façon moderne, efficace et transparente.

Faits saillants de la planification

L'Agence canadienne du pari mutuel[ix] entreprendra deux initiatives clés au cours des trois prochaines années, notamment la mise en œuvre d'une feuille de route en matière de technologie de l'information et la modernisation des services offerts par le Laboratoire de recherche et de référence de l'Agence. Ces initiatives vont permettre à l'Agence d'être bien positionnée pour assurer la prestation continue de programmes et services soutenant le secteur canadien des courses de chevaux et d'assurer que les activités de pari mutuel menées sur les courses de chevaux se font de manière juste et équitable.

Une feuille de route présentant trois principaux systèmes a été élaborée pour la technologie de l'information et les exigences opérationnelles relatives à ces systèmes seront bientôt terminées. Ces systèmes comprennent un module de gestion des relations avec la clientèle qui va faciliter les demandes en ligne, une composante de surveillance qui assurera la supervision de toutes les activités autorisées de paris mutuels et un système de contrôle intégré des drogues équines qui aidera à la facturation des fournisseurs contractuels et aux activités d'enquêtes menées par les agents de l'Agence. La conception, la mise en œuvre et le déploiement du module de gestion des relations avec la clientèle, premier projet prévu au calendrier, débuteront en 2017-2018. La production du module devrait avoir lieu en 2018-2019. Le parachèvement des systèmes de contrôle et de surveillance des drogues équines et l'intégration de tous les systèmes de l'Agence canadienne du pari mutuel sont prévus pour 2019-2020.

Le Laboratoire de recherche et de référence de l'Agence sert à créer des procédures et des protocoles permettant de détecter des substances contrôlées dans les échantillons recueillis sur les chevaux de course. Les investissements dans le programme de contrôle des drogues équines de l'Agence permettront la mise en place de l'approche la plus moderne qui soit pour dissuader quiconque d'administrer des substances prohibées aux chevaux de course. La modernisation du laboratoire devrait être terminée en 2017-2018.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Déroulement équitable des paris mutuels pour les parieurs canadiens	Pourcentage des hippodromes et des salles de paris au Canada qui sont conformes au Règlement sur la surveillance du pari mutuel et qui sont inspectés par des agents de l'Agence canadienne du pari mutuel	100	31 mars 2018	100 Aucun exploitant autorisé par l'Agence canadienne du pari mutuel ne présente un enjeu de non-respect de la réglementation	100 Aucun exploitant autorisé par l'Agence canadienne du pari mutuel ne présente un enjeu de non-respect de la réglementation	100

Ressources financières budgétaires (en dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
Dépenses prévues brutes	10 133 000	10 133 000	10 063 000	10 201 000
Moins les revenus disponibles	(10 133 000)	(10 133 000)	(10 082 000)	(10 032 000)
Dépenses prévues nettes	0	0	(19 000)	169 000

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
33	33	33

Les renseignements sur ce programme sont disponibles dans l'InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada[xxiii].

Services internes

Description : On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du Ministère. Les 10 catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

En 2017-2018, Agriculture et Agroalimentaire Canada entreprendra des initiatives pour appuyer la capacité du Ministère à remplir son mandat et à produire des résultats pour les Canadiens. Plus particulièrement, le Ministère mettra l'accent sur les points suivants :

Modernisation des services

L'amélioration de la prestation des services constitue une des priorités clés du Ministère en matière de gestion. Le Ministère, au moyen de sa stratégie de modernisation des services du Ministère, contribue à la prestation en temps opportun de services numériques conviviaux et axés sur le client et à l'atteinte de la qualité, notamment par ces actions :

- Mettre en œuvre des processus améliorés pour assurer la prestation en temps opportun de l'information, des programmes et des services;
- utiliser une plus grande variété d'outils pour obtenir une plus grande rétroaction de la part des clients externes afin d'améliorer les politiques, la conception, et la prestation des programmes;
- Tirer parti de la technologie numérique pour accroître l'utilisation des services et des programmes et en simplifier l'accès par tous les modes possibles (téléphone, Internet);
- Utiliser des outils d'information de gestion qui permettront d'améliorer le processus de prise de décisions et de mettre l'accent sur la réalisation des meilleurs résultats possibles dans le secteur agricole.

Résultats et réalisations

Le programme du gouvernement du Canada en matière de résultats met l'accent sur des mesures qui offriront des résultats réels aux Canadiens par l'utilisation de mesures efficaces du rendement pour faire état des progrès réalisés, la prise de décisions fondées sur des données probantes et des rétroactions et des discussions avec les Canadiens afin que l'impact soit pertinent. Le Ministère

mettra en œuvre un cadre de résultats et de réalisations à l'appui de l'engagement du gouvernement, qui permettra le suivi et la communication des progrès et l'évaluation du travail, et s'assurera que les ressources correspondent aux priorités du gouvernement du Canada, en vue d'obtenir des résultats pour les Canadiens.

Gestion de l'information et technologie de l'information

En 2017-2018, Agriculture et Agroalimentaire Canada adoptera une stratégie concernant ses services qui offrira davantage de services en ligne aux Canadiens et continuera de faire progresser la diffusion des ressources en matière d'information et de données pour un accès et une réutilisation par le public. Le Ministère continuera également d'appuyer la mise en œuvre des solutions d'entreprise du gouvernement du Canada.

Le plan stratégique du Ministère en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information sera mis en œuvre pour moderniser les systèmes, les outils et améliorer l'efficacité opérationnelle. Cela comprendra l'amélioration de la gestion des données en vue de renforcer les processus décisionnels et la mesure des résultats.

Promouvoir un environnement de travail sain, inclusif et respectueux qui met l'accent sur le bien-être et la santé mentale

Le Ministère reconnaît l'importance de promouvoir et de maintenir un environnement de travail sain, inclusif et respectueux et la valeur qui y est associée. Pour favoriser un environnement de travail qui donne des résultats, un plan d'action sera élaboré en vue de répondre aux résultats des sondages de 2017 trisannuel et annuels auprès des fonctionnaires en mettant l'accent sur les problèmes de santé mentale et de santé au travail. Le Ministère renouvellera aussi son Plan sur la diversité et l'inclusion tout en veillant à ce que les enjeux clés soient pris en compte dans les programmes, les politiques et les processus pertinents des ressources humaines.

Objectif 2020

Les activités d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre d'Objectif 2020 appuient le renouvellement de la fonction publique et le programme du gouvernement du Canada axé sur les résultats améliore continuellement la prestation des services et des programmes. Le rapport ministériel intitulé Ensemencer un champ de possibilités – Rapport sur le renouvellement de la fonction publique 2016[xxxi] donne des exemples de mesures significatives ayant été réalisées, notamment la participation de 300 employés à des ateliers interactifs visant le renforcement du leadership à tous les niveaux. Par ailleurs, un troisième cours de formation concernant l'amélioration des processus a été amorcé avec des participants provenant de la quasi-totalité des directions générales.

Le Rapport servira d'outil pour continuer le dialogue avec les employés en ce qui concerne Objectif 2020 et pour renforcer notre culture en matière de leadership et d'amélioration continue, le tout en vue de mieux servir les Canadiens.

D'autres exemples de processus allégés au sein du Ministère comprennent :

Simplifier le processus d'accès à l'information

En vertu de la Loi sur l'accès à l'information[xxxii], le Ministère est obligé de répondre à une demande d'accès à l'information dans un délai de trente jours civils. Si plus de temps est requis pour y répondre, le demandeur en est avisé.

Par le biais d'une description du processus, un facilitateur des principes de gestion allégée du gouvernement a cerné l'occasion :

(i) d'améliorer la clarté des demandes, dès le début;
(ii) de réduire le nombre d'approbations et leur niveau;
(iii) d'améliorer le niveau de connaissance en offrant une formation sur l'accès à l'information; et
(iv) de diminuer le fardeau administratif pour les demandes simples.

En apportant des améliorations à ces secteurs, on s'attend à ce que le temps de traitement soit réduit de plus de 15,0 % (par exemple, une demande qui nécessite une prolongation au-delà du délai normal de 30 jours et prend, en moyenne, 67,63 jours pour être réglée devrait maintenant être traitée en 56,63 jours, soit un gain d'efficacité de 11 jours). La mise en œuvre de ce processus allégé a aidé à améliorer l'efficacité tout en assurant le niveau approprié d'attention en ce qui concerne les renseignements sensibles et confidentiels.

Améliorer le processus d'évaluation des demandes de financement

Les montants de financement dans le cadre du sous-volet petite et moyenne entreprises du programme Agri-marketing – volet Développement des marchés[xxxiii] sont bas; la valeur moyenne de chaque projet étant de 18 000 $. Les délais d'approbation variaient en moyenne entre 60 et 65 jours. L'examen technique des demandes ne respectait pas sa norme de service de cinq jours en raison des nombreux points de contact, des délais d'approbation et de la rediffusion. Les demandes étaient souvent en attente en lots afin d'être présentées à la haute direction.

Un examen du processus allégé a donc été réalisé, ce qui a mené : à l'amélioration des questionnaires et des formulaires, à la réduction du « va-et-vient » entre les demandeurs et les agents du programme; à la réception centralisée des examens techniques afin de respecter la norme de service de cinq jours; et, par la suite, au retrait de l'étape d'examen, ce qui a permis de simplifier encore davantage le processus de demande. Les améliorations ont permis de réduire la durée du processus de 60 à 65 jours à 30 jours, ce qui s'est traduit par d'importantes économies à l'interne.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
143 189 378	143 189 378	116 978 399	116 664 017

Les dépenses prévues diminuent de l'exercice 2017-2018 à 2018-2019 puisque les autorisations de financement du cadre stratégique de Cultivons l'avenir 2 expirent à la fin de 2017-2018. Un nouveau cadre stratégique est en cours d'élaboration et le montant du financement n'a pas encore été déterminé. Les diminutions s'expliquent également par l'échéance de l'Initiative fédérale liée aux infrastructures à la fin de 2017-2018 et de l'Initiative de recherche et de développement en génomique à la fin de 2018-2019.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
1 140	1 140	1 140

Les autorisations de financement de Cultivons l'avenir 2 expirent à la fin de 2017-2018. Le cadre stratégique qui remplacera Cultivons l'avenir 2 est en cours d'élaboration, et le nombre d'équivalents temps plein devrait demeurer stable.

Recrutement des étudiants autochtones

L'Initiative de recrutement des étudiants autochtones à Agriculture et Agroalimentaire Canada aide les étudiants autochtones à acquérir de l'expérience et des connaissances sur les différentes carrières offertes au Ministère, ainsi que dans l'ensemble de la fonction publique. Avec le concours d'un ancien du Ministère, l'Initiative accroît la sensibilisation, le recrutement et la mobilisation des étudiants autochtones dans l'ensemble du Canada. En 2017 l'accent sera principalement mis sur l'accroissement du nombre d'étudiants autochtones embauchés et de la rétention de ces employés.

L'agriculture – hier et aujourd'hui!

Lorsque le Ministère a été créé il y a 150 ans...les céréales étaient récoltées à la main et un agriculteur pouvait couvrir 1 acre par jour. Aujourd'hui, une moissonneuse-batteuse peut couvrir 150 acres par jour.

Il y a 150 ans...les vaches devraient être traites dans les délais prévus, à la main, une à la fois, deux fois par jour pendant 6 à 8 mois par année. La production était d'environ 1000 litres par année par vache. Aujourd'hui, une vache peut produire 8500 litres par année grâce à l'adoption de technologies à la ferme, telles que l'équipement de contrôle automatique de la circulation des vaches et l'équipement de traite.

Il y a 150 ans...les fruits et les légumes frais pouvaient être entreposés pendant au plus six mois dans une cave à légumes, et les légumes étaient cultivés uniquement pendant leur saison. Aujourd'hui, les fruits et les légumes frais peuvent conserver leur fraîcheur jusqu'à douze mois dans des installations d'entreposage à température contrôlée et ils peuvent être cultivés toute l'année dans des serres.

Dépenses et ressources humaines

Tendances relatives aux dépenses du ministère

Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère

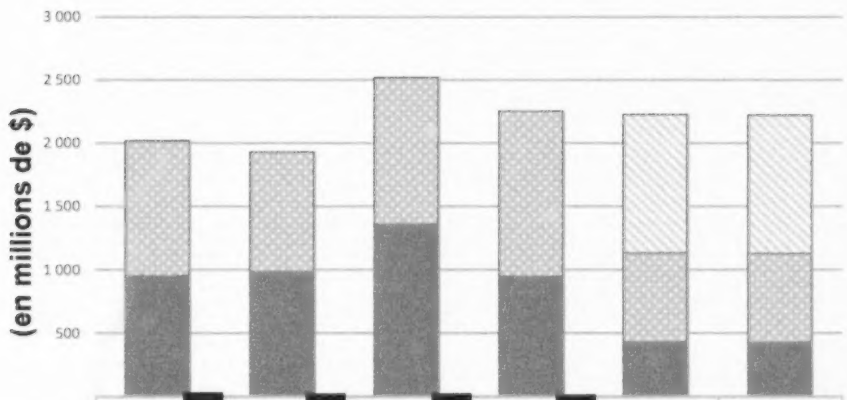

	2014–15	2015–16	2016–17	2017–18	2018–19	2019–20
Programmes temporaires – anticipés	0	0	0	0	1 094	1 094
Postes législatifs	1 065	950	1 161	1 305	704	704
Crédits votés	949	978	1 354	946	427	425
Total	2 014	1 928	2 515	2 251	2 224	2 220

[1] Les dépenses de 2014-2015 et 2015-2016 représentent les dépenses réelles engagées pendant l'exercice visé et déclarées dans les Comptes publics.

[2] Les dépenses de 2016-2017 correspondent aux dépenses projetées jusqu'à la fin de l'exercice.

[3] Les dépenses de 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 correspondent aux fonds déjà inscrits dans les niveaux de référence du Ministère ainsi qu'aux montants à autoriser dans le cadre du processus budgétaire et présentés dans la mise à jour annuelle des niveaux de référence du Ministère. Ces dépenses n'ont pas été rajustées en fonction de la nouvelle information contenue dans le budget de 2017. Le budget supplémentaire des dépenses de 2017-2018 fournira plus d'information à cet égard, le cas échéant.

[4] On n'a pas encore déterminé le montant du financement du programme qui succédera à Cultivons l'avenir 2. Le montant de renouvellement prévu indiqué dans le graphique sur les tendances relatives aux dépenses est fondé sur le cadre de Cultivons l'avenir 2 actuel et pourrait être modifié.

Au cours de la période 2014-2015 à 2019-2020, il y a une fluctuation des dépenses, le niveau le plus bas étant de 1,9 milliard de dollars en 2015-2016, et le plus élevé, de 2,5 milliards de dollars

prévus en 2016-2017. Les programmes et les initiatives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada varient d'une année à l'autre en fonction des changements qui touchent les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels, comme on l'explique ci-dessous.

Les dépenses réelles en 2015-2016 étaient d'un niveau plus bas principalement en raison des fortes conditions de marché lesquelles ont réduit les besoins en subventions et contributions législatives dans le cadre de la gestion des risques de l'entreprise, surtout en ce qui concerne le programme Agri-stabilité[xiii]. En outre, ces dépenses comptent pour 53,8 millions de dollars de fonds retournés d'un programme de contributions ayant pris fin, soit le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie porcine[xxxiv]. Ces diminutions ont été compensées par un paiement plus élevé en vertu du programme relatif aux coûts de transition de la Commission canadienne du blé, puisqu'une somme forfaitaire a été versée pour l'acquittement d'obligations et l'achèvement du programme.

Les dépenses projetées en 2016-2017 sont plus élevées parce qu'elles rendent compte d'un versement ponctuel de fonds en raison du transfert des infrastructures hydrauliques fédérales au gouvernement de la Saskatchewan, d'une augmentation de la demande, comparativement à 2015-2016, en subventions et contributions législatives au titre des programmes de gestion des risques de l'entreprise, et d'une augmentation liée à l'Initiative fédérale liée aux infrastructures.

La diminution des dépenses prévues – votées et obligatoires – de 2018-2019 à 2019-2020 indique qu'il faudra renouveler les autorisations fédérales associées à la série de programmes de gestion des risques de l'entreprise de même qu'aux programmes courants non liés à la gestion des risques de l'entreprise de Cultivons l'avenir 2[ii] à la fin de l'Initiative fédérale liée aux infrastructures. Agriculture et Agroalimentaire Canada, de concert avec les provinces et les territoires, continue de préparer le cadre stratégique qui remplacera Cultivons l'avenir 2 pour donner à l'industrie les moyens de relever les défis des prochaines années. Le montant du financement du prochain cadre stratégique n'est pas encore déterminé. Le montant prévu indiqué dans le graphique rend compte du cadre qui remplacera Cultivons l'avenir 2 mais est fondé sur le cadre stratégique actuel et pourrait donc être modifié.

Plateforme de commerce électronique pour la Chine

Agriculture et Agroalimentaire Canada élabore une présence des boissons et des aliments canadiens sur une plateforme de commerce électronique qui soutient les exportations agroalimentaires canadiennes vers la Chine. La population croissante de la Chine est à la recherche de produits alimentaires importés de grande qualité afin de répondre à l'évolution de ses préférences et à l'attention quelle porte à la salubrité des aliments et à l'authenticité. Le commerce électronique a révolutionné le marché de la Chine et il continue de croître à un rythme incroyable.

Dépenses prévues

Sommaire de la planification budgétaire pour les programmes et les Services internes (en dollars)

Programmes et Services internes	Dépenses pour 2014-2015[1]	Dépenses pour 2015-2016[1]	Dépenses projetées pour 2016-2017[2]	Budget principal des dépenses pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018[3]	Dépenses prévues pour 2018-2019[3]	Dépenses prévues pour 2019-2020[3]
Programme 1.1 Gestion des risques de l'entreprise	1 033 315 991	923 685 461	1 149 860 582	1 306 311 287	1 306 311 287	664 401 696	664 401 696
Programme 1.2 Accès aux marchés, négociations, compétitivité du secteur, et systèmes d'assurance	163 511 328	198 590 662	163 633 220	173 414 582	173 414 582	32 424 669	32 592 193
Programme 1.3 Conseil des produits agricoles du Canada	3 032 055	3 087 351	3 094 770	3 008 456	3 008 456	3 008 456	3 008 456
Programme 2.1 Sciences, innovation, adoption et durabilité	575 890 434	600 370 331	633 506 603	563 745 548	563 745 548	296 694 102	292 790 893
Programme 2.2 Capacité de l'industrie	76 204 095	50 436 622	404 992 718	61 514 447	61 514 447	16 949 708	16 949 708
Programme 2.3 Agence canadienne du pari mutuel	(2 233 091)	(962 575)	0	0	0	(19 000)	169 000
Total partiel	**1 849 720 812**	**1 775 207 852**	**2 355 087 893**	**2 107 994 320**	**2 107 994 320**	**1 013 459 631**	**1 009 911 946**
Services internes	164 270 556	153 201 740	159 971 728	143 189 378	143 189 378	116 978 399	116 664 017
Total	**2 013 991 368**	**1 928 409 592**	**2 515 059 621**	**2 251 183 698**	**2 251 183 698**	**1 130 438 030**	**1 126 575 963**

[1] Les dépenses représentent les dépenses véritablement engagées pendant l'exercice visé, telles qu'elles sont déclarées dans les Comptes publics.

[2] Les dépenses projetées représentent les prévisions des dépenses jusqu'à la fin de l'exercice.

[3] Les dépenses prévues tiennent compte des fonds déjà inclus dans les niveaux de référence du Ministère, ainsi que des montants qui doivent être autorisés par le processus de budgétisation, tels que présentés dans la mise à jour annuelle des niveaux de référence. Les dépenses prévues n'ont pas encore été rajustées pour tenir compte des nouveaux renseignements contenus dans le budget de 2017. Le budget supplémentaire des dépenses de 2017-2018 fournira plus d'information à cet égard, le cas échéant.

Ressources humaines planifiées

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et Services internes (équivalents temps plein[1])

Programmes et Services internes	Équivalents temps plein pour 2014-2015	Équivalents temps plein pour 2015-2016	Équivalents temps plein projetés pour 2016-2017	Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019[2]	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020[2]
Programme 1.1 Gestion des risques de l'entreprise	349	361	366	366	366	366
Programme 1.2 Accès aux marchés, négociations, compétitivité du secteur, et systèmes d'assurance	372	396	407	407	407	407
Programme 1.3 Conseil des produits agricoles du Canada	25	25	26	26	26	26
Programme 2.1 Sciences, innovation, adoption et durabilité	2 441	2 439	2 538	2 556	2 567	2 567
Programme 2.2 Capacité de l'industrie	227	203	151	125	66	66
Programme 2.3 Agence canadienne du pari mutuel	34	33	33	33	33	33
Total partiel	**3 448**	**3 457**	**3 521**	**3 513**	**3 465**	**3 465**
Services internes	1 149	1 056	1 130	1 140	1 140	1 140
Total	**4 597**	**4 513**	**4 651**	**4 653**	**4 605**	**4 605**

[1] Équivalents temps plein – Il s'agit seulement des équivalents temps plein qui sont financés par le truchement des ressources appropriées du Ministère. Par exemple, en 2016-2017, il y avait 15 équivalents temps plein employés par Agriculture et Agroalimentaire Canada et affectés à des travaux de recherche financés par des accords collaboratifs conclus avec des partenaires du secteur. De plus, 500 équivalents temps plein supplémentaires étaient employés à titre d'étudiants.

[2] Les autorisations de financement de Cultivons l'avenir 2 expirent à la fin de 2017-2018. Le cadre stratégique qui remplacera Cultivons l'avenir 2 est en cours d'élaboration, et le nombre d'équivalents temps plein devrait demeurer stable.

La diminution du nombre d'équivalents temps plein de 2014-2015 à 2015-2016 s'explique principalement par les transferts aux autres ministères pour la consolidation et la transformation de l'infrastructure de la technologie de l'information et des fonctions de paye dans l'ensemble de l'administration publique, ainsi que par la cessation du programme de pâturages communautaires[xxxv] et l'attrition.

L'augmentation du nombre d'équivalents temps plein projetés en 2016-2017 est principalement attribuable à la dotation prévue des postes vacants et est partiellement compensée par une diminution attribuable à la cessation du programme de pâturages communautaires.

L'augmentation prévue du nombre d'équivalents temps plein en 2017-2018 s'explique principalement par le besoin en personnel aux fins de la génomique, de la numérisation et de la mobilisation des données des collections biologiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, comme annoncé dans le budget de 2016, dans le cadre du programme Sciences, innovation, adoption et durabilité.

La diminution prévue du nombre d'équivalents temps plein en 2018-2019 est principalement attribuable à la cessation du programme de pâturages communautaires à la fin de 2017-2018. Cette baisse est compensée par une augmentation prévue du personnel nécessaire à la génomique, à la numérisation, et à la mobilisation des données relatives aux collections biologiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en vertu du programme Sciences, d'innovation, d'adoption et de durabilité.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les crédits d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, consulter le budget principal des dépenses de 2017-2018[xxxvi].

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les prévisions des renseignements financiers concernant les charges et les revenus sont préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est établi selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats condensé prospectif[xxxvii] plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés pour 2016-2017	Résultats prévus pour 2017-2018	Écart (résultats prévus pour 2017-2018 moins résultats projetés pour 2016-2017)
Total des charges	2 594 546 000	2 350 802 000	(243 744 000)
Total des revenus	70 958 000	68 480 000	(2 478 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	2 523 588 000	2 282 322 000	(241 266 000)

Le coût de fonctionnement net d'Agriculture et Agroalimentaire Canada devrait s'élever à 2,3 milliards de dollars en 2017-2018, ce qui représente une baisse de 241,3 millions de dollars comparativement aux résultats estimés de 2016-2017. La diminution est principalement attribuée au programme Capacité de l'industrie et en raison des coûts associés au transfert des infrastructures hydrauliques fédérales au gouvernement de la Saskatchewan en 2016-2017. Cette baisse est partiellement compensée par d'autres ajustements et une augmentation dans les dépenses prévues des programmes de gestion des risques de l'entreprise en 2017-2018.

Le total des charges devrait s'élever à 2,4 milliards de dollars en 2017-2018. La majorité de ces charges se présentent sous la forme de paiements de transfert au titre du programme de gestion des risques de l'entreprise (57,3 % ou 1,3 milliard de dollars). Les autres charges sont composées de 496,5 millions de dollars (21,1 % des charges totales) en vertu du programme Sciences, innovation, adoption et durabilité, et de 174,0 millions de dollars (7,4 %) au titre du programme Accès aux marchés, négociations, compétitivité du secteur et systèmes d'assurance.

Le total des revenus devrait s'élever à 68,5 millions de dollars en 2017-2018. La majeure partie de ces revenus découlent de la vente de biens et services (73,4 % ou 69,0 millions de dollars). Les autres revenus comprennent 13,5 millions de dollars en intérêts (14,4 %), et 7,3 millions de dollars provenant de projets conjoints et d'ententes de partage des coûts (7,7 %). Ces revenus sont présentés nets des revenus gagnés pour le compte du gouvernement (25,5 millions de dollars) dans l'état des résultats condensé prospectif du Ministère.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Lawrence MacAulay

Première dirigeante : Andrea Lyon, sous-ministre

Portefeuille ministériel : Agriculture et Agroalimentaire Canada

Instrument habilitant : Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (L.R.C. (1985), ch. A-9)[iv]

Année d'incorporation ou de création : 1994

Service des délégués commerciaux du secteur agroalimentaire

Avec 36 délégués commerciaux partout dans le monde, le Service des délégués commerciaux du secteur agroalimentaire vient s'ajouter au réseau Service des délégués commerciaux d'Affaires mondiales Canada en fournissant aux organisations et aux entreprises agroalimentaires canadiennes des renseignements et des conseils sur le terrain à propos des marchés étrangers afin de les aider à atteindre de nouveaux marchés d'exportation et à développer leur entreprise à l'échelle internationale.

Cadre de présentation de rapports

Voici les résultats stratégiques et l'Architecture d'alignement des programmes de référence pour 2017-2018 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Résultat stratégique	**1.** Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels compétitif et axé sur le marché qui gère les risques de		
Programmes	**1.1** Gestion des risques de l'entreprise	**1.2** Accès aux marchés, négociations, compétitivité du secteur, et systèmes d'assurance	**1.3** Conseil des produits agricoles du Canada
Sous-programmes	**1.1.1** Agri-stabilité	**1.2.1** Croissance du commerce et des marchés	
	1.1.2 Agri-investissement	**1.2.2** Mobilisation et développement du secteur	
	1.1.3 Agri-relance	**1.2.3** Développement des marchés	
	1.1.4 Agri-protection	**1.2.4** Systèmes d'assurance	
	1.1.5 Initiatives Agri-risques	**1.2.5** Programmes à frais partagés fédéraux, provinciaux et territoriaux reliés au développement des marchés et à la compétitivité	
	1.1.6 Loi sur les programmes de commercialisation agricole	**1.2.6** Lutte antiparasitaire : Programme de pesticides à usage limité	
	1.1.7 Loi canadienne sur les prêts agricoles	**1.2.7** Lutte antiparasitaire : Programme de réduction des risques liés aux pesticides	

Résultat stratégique
2. Un secteur innovateur et durable de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels
Programmes
2.1 Sciences, innovation, adoption et durabilité
2.2 Capacité de l'industrie
2.3 Agence canadienne du pari mutuel
Sous-programmes
2.1.1 Un secteur innovateur et durable appuyé par la science
2.1.2 Recherche accélérant l'innovation
2.1.3 Recherche, développement et transfert des connaissances
2.1.4 Facilitation de la commercialisation et l'adoption
2.1.5 Programmes à frais partagés fédéraux, provinciaux et territoriaux reliés à la recherche, à l'adoption et à la commercialisation
2.1.6 Programmes à frais partagés fédéraux, provinciaux et territoriaux reliés à l'environnement
2.1.7 Programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture
2.2.1 Service de médiation en matière d'endettement agricole
2.2.2 Favoriser le développement des entreprises
2.2.3 Programmes à frais partagés fédéraux, provinciaux et territoriaux reliés à l'adaptabilité et à la capacité de l'industrie
2.2.4 Pâturages communautaires
2.2.5 Infrastructure hydraulique
2.2.6 Programme canadien d'adaptation agricole
Programme
3.1 Services interne

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur[xxii] sont disponibles sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et dans l'InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada[xxiii].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires[xxxviii] qui suivent sont disponibles sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de cinq millions de dollars ou plus
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de cinq millions de dollars
- Initiatives horizontales
- Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices
- Audits internes à venir au cours du prochain exercice
- Financement pluriannuel initial

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xxxix]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Services des renseignements au public
Agriculture et Agroalimentaire Canada
1341, chemin Baseline
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Téléphone : 613-773-1000
Numéro sans frais : 1-855-773-0241
Télécopieur : 613-773-1081
Appareil de télécommunication pour personnes sourdes/Télétype : 613-773-2600
Courriel : info@agr.gc.ca
Site Web : www.agr.gc.ca

Annexe : définitions

Architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)
Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)
Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

crédit (appropriation)
Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)
Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)
Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)
Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)
En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)
Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)
Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (performance indicator)
Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)
Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiatives)
Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (par example, par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

objectif (target)
Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Un objectif peut être quantitatif ou qualitatif.

plan (plans)
Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)
Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priorities)
Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)
Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire, la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)
Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)
Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)
Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)
Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)
Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Responsabilité essentielle (Core Responsibility)
Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une Responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (results)
Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat ministériel (Departmental Result)
Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

Résultat stratégique (Strategic Outcome)
Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)
Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

[i] Lettre de mandat du premier ministre au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-lagriculture-et-de-lagroalimentaire

[ii] Cultivons l'avenir 2
http://www.agr.gc.ca/cultivonslavenir2

[iii] Programme du gouvernement du Canada en matière de transports
https://www.tc.gc.ca/fra/avenir-transports-canada-678.html

[iv] Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/A-9/

[v] Lois
http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/lois-et-reglements/?id=1180107359564

[vi] Loi canadienne sur les prêts agricoles
http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-2.7/index.html

[vii] Partenaires du portefeuille et agences
http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/partenaires-et-agences/?id=1360701203481

[viii] Conseil des produits agricoles du Canada
http://www.fpcc-cpac.gc.ca/index.php/fr-FR/

[ix] Agence canadienne du pari mutuel
www.agr.gc.ca/acpm

[x] Lettres de mandat sur le site Web du premier ministre du Canada
http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat

[xi] Cadre de gestion des urgences en agriculture au Canada
http://www.agr.gc.ca/fra/industrie-marches-et-commerce/gestion-des-urgences-en-agriculture/cadre-de-gestion-des-urgences-en-agriculture-au-canada/?id=1471644257525

[xii] Stratégie d'intervention en cas de perturbation des marchés du bétail
http://www.agr.gc.ca/fra/industrie-marches-et-commerce/gestion-des-urgences-en-agriculture/strategie-dintervention-en-cas-de-perturbation-des-marches-du-betail/?id=1468011698989

[xiii] Agri-stabilité
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1291990433266

[xiv] Agri-investissement
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1291828779399

[xv] Agri-protection
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1284665357886

[xvi] Cadre Agri-relance
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1387480598562

[xvii] Initiatives Agri-risques
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1369851891708

[xviii] Programme de la Loi canadienne sur les prêts agricoles
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1288035482429

[xix] Programme de paiements anticipés
http://www.agr.gc.ca/ppa

[xx] Programme de mise en commun des prix
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1289934791790

[xxi] Déclaration de Calgary
http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/initiatives-ministerielles-importantes/l-etablissement-du-prochain-cadre-strategique-pour-l-agriculture/declaration-de-calgary-vers-le-prochain-cadre-strategique/?id=1468864509649

[xxii] Renseignements sur les programmes de niveau inférieur
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1486071212592#s3.2

[xxiii] InfoBase du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxiv] Plan stratégique de 2015–2018
http://www.fpcc-cpac.gc.ca/

[xxv] Loi sur la commercialisation des produits agricoles
http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-6/index.html

[xxvi] Loi sur les offices des produits agricoles
http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-4/index.html

[xxvii] Programme Agri-innovation
http://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services/liste-des-programmes-et-services/programme-agri-innovation/?id=1460123349608

[xxviii] Volet Facilitation de la commercialisation et de l'adoption
http://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services/liste-des-programmes-et-services/programme-agri-innovation/volet-facilitation-de-la-commercialisation-et-de-ladoption/?id=1460125732146

[xxix] Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole
http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-2.27/page-1.html

[xxx] Service de médiation en matière d'endettement agricole
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1279223072999

[xxxi] Ensemencer un champ de possibilités – Rapport sur le renouvellement de la fonction publique 2016
http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/planification-et-rapports/ensemencer-un-champ-de-possibilites-rapport-sur-le-renouvellement-de-la-fonction-publique-2016/?id=1480543453172

[xxxii] Loi sur l'accès à l'information
http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/

[xxxiii] Programme Agri-marketing – volet Développement des marchés
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1379707947928

[xxxiv] Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie porcine
http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/bureaux-et-emplacements/services-dacces-a-linformation-et-de-protection-des-renseignements-personnels/evaluation-des-facteurs-relatifs-a-la-vie-privee/programme-de-reserve-pour-pertes-sur-prets-dans-l-industrie-porcine/?id=1302206270598

[xxxv] Programme de pâturages communautaires
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1298388156452

[xxxvi] Budget principal des dépenses de 2017-2018
http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp

[xxxvii] État des résultats condensé prospectif
http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/planification-et-rapports/rapports-financiers-du-ministere/?id=1281467902385

[xxxviii] Tableaux de renseignements supplémentaires
http://www.agr.gc.ca/fra/?id=1486071212592#s3.2

[xxxix] Rapport sur les dépenses fiscales fédérales
http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp